

Québec français



Cyberhumeur **Des conditions gagnantes?**

Jean-François Mostert

Number 114, Summer 1999

Nouvelles technologies et enseignement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56177ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mostert, J.-F. (1999). Cyberhumeur : des conditions gagnantes? *Québec français*, (114), 28–30.

CYBERHUMEUR

Des conditions gagnantes ?

Voilà déjà trois ans que Jean Garon, alors ministre de l'Éducation, lançait un ambitieux projet d'informatisation des écoles. Un investissement de 300 millions de dollars devait montrer le sérieux du projet. On ne clamait pas alors sur tous les toits que le Ministère n'investirait que dans la mesure où les commissions scolaires délieraient, elles aussi, les cordons de leur bourse – une bourse déjà mise à mal par les compressions budgétaires. Dès le départ, on risquait de donner un avantage certain aux commissions scolaires les plus riches.



Bill O'Connell,
Revue Macworld,
février 1992.

PAR JEAN-FRANÇOIS MOSTERT*

Si ce projet apparaissait soudainement, ce n'était pas parce que les pédagogues avaient découvert et développé de nouvelles stratégies d'apprentissage qui ne deviendraient efficaces que si elles pouvaient compter sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Non ! C'était plus prosaïque que cela. Avec un ratio d'un ordinateur pour 21 élèves, le Québec se classait très bon dernier au Canada. Mais il y a pire. Le Québec ne rencontrait pas les normes décrites par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) pour un pays développé, c'est-à-dire un ordinateur pour dix élèves. Le Canada ne risquait-il pas, à cause du Québec, de perdre sa place au sein du G7 ?

Illusions

On ne s'étonnera donc pas de voir Pauline Marois, également ex-ministre de l'Éducation, déclarer en novembre 1998 que le ratio d'un « ordi » pour dix élèves serait atteint deux ans plus tôt que prévu. Les journalistes n'ont pas hésité à reprendre la déclaration de la ministre pour en faire leurs manchettes. De plus, ils ont trouvé extraordinaire que des compagnies comme Bell, Alcan, Bombardier, la Banque Laurentienne « refillent » leurs vieux

ordinateurs aux écoles. Est-ce que l'on souhaite préparer les jeunes à la société de demain ou à celle d'hier ?

Quelques « spécialistes », qu'ils soient pédagogues ou internautes, ont souligné à leur tour que, cette fois-ci, le virage informatique était vraiment pris. Les ordinateurs sont entrés dans les écoles et celles-ci sont branchées au réseau Internet ou sur le point de l'être. Quoi de mieux ? On n'allait pas répéter l'aventure du gouvernement Lévesque ni revivre celle de l'audiovisuel.

Ramener le portrait de la situation à des statistiques, c'est courir le risque de ne pas s'interroger sur la nature de l'école qui émergera de ce processus accéléré et généralisé d'informatisation. Heureusement, par la suite, quelques-uns ont reconnu que les machines en soi ne sauraient constituer une panacée et qu'il fallait s'interroger sur les contenus. Que font les élèves lorsqu'ils sont devant un ordinateur ? Font-ils autre chose que « zapper » quand ils voyagent dans Internet ?

Alors, qu'en est-il ? Faut-il se réjouir de cette entrée massive de l'informatique dans les écoles ? Faut-il crier victoire ? À mon avis, non. Bien au contraire. Les problèmes sont nombreux. Les uns concernent l'achat du matériel ou la mise en place d'un réseau fiable. Les autres, plus inquiétants, révèlent soit le manque d'intérêt de

directeurs comme d'enseignants, soit l'absence de contenu. Certes, on peut lire dans diverses revues et voir dans Internet des présentations de plans-école, des descriptions de projets, des propositions de scénarios, des stratégies d'enseignement qui, manifestement, sont d'un grand intérêt et démontrent que les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent, dans certaines situations, modifier valablement des stratégies d'enseignement et d'apprentissage. Mais la réalité est souvent moins encourageante.

Conditions gagnantes

En effet, les conditions gagnantes sont loin d'être toutes réunies pour que le plan d'intervention du MEQ soit couronné de succès d'ici 2001, selon les objectifs de ce plan quinquennal.

Si l'on a beaucoup de temps pour naviguer sur Internet, on trouvera des dizaines de sites qui relatent des expériences extraordinaires, qui présentent des projets convaincants, qui proposent des scénarios des plus intéressants, sans parler des ressources multiples qui pourraient être utilisées. En observant ces réalisations de plus près, on pourra en déduire qu'il faut un certain nombre de conditions pour réussir. Par exemple :

- avoir un projet éducatif, accepté par tous les intervenants, qui intègre les TIC ;
- faire partie d'un milieu favorisé qui permet à la commission scolaire ou à l'école de dégager des budgets particuliers pour libérer des enseignants qui feront les recherches nécessaires et produiront des scénarios de cours ou assureront un certain « encadrement pédagogique » ;
- bénéficier d'une aide pédagogique rapprochée ;
- disposer en permanence d'une aide technique qui pourra aussi bien régler l'interruption du lien avec le réseau que reconfigurer l'ordinateur qu'un « petit brillant » aura modifié pour démontrer qu'il en connaît plus que le prof ;
- fréquenter une école qui a déjà adopté un certain nombre de nouvelles stratégies d'apprentissage qui permettent plus facilement l'intégration des TIC, comme l'enseignement coopératif ou l'enseignement stratégique, ou encore la pédagogie par projet ou la promotion d'une approche individualisée ;
- être engagé dans un projet d'école à caractère élitiste : éducation internationale, sports-études, concentration arts, danse, folklore, langue seconde, etc.

Réalités

Mais dans la pratique, force est de constater que la plupart des écoles ne sont pas aussi choyées. Dans les unes, faute de moyens, ce sont les problèmes techniques qui ne sont pas réglés. Dans les autres, faute de leadership, c'est le manque d'intérêt des enseignants qui ne favorise pas l'élaboration de nouvelles stratégies d'enseignement. Ce n'est pas ainsi que l'on arrivera :

- à améliorer la performance de tout le système éducatif ;
- à permettre à tout élève la construction progressive de ses savoirs ;

- à amener l'école à s'ouvrir à une pédagogie du traitement de l'information qui concerne tous les élèves ;
- à garantir à tous les élèves, de toutes les écoles et de tous les centres, des chances égales de bénéficier des apports des TIC ;
- à habiliter chaque élève à utiliser les TIC dans ses apprentissages pour la recherche, le traitement ou la production d'information, pour le développement d'habiletés intellectuelles et pour l'acquisition de nouveaux savoirs ;
- à former tous les élèves à une sélection et à une analyse critique de l'information disponible.

Ambitions

Voilà pourtant des objectifs, clairs et éminemment louables, qui correspondent bien aux intentions que présentait le MEQ dans son plan d'intervention (juin 1996) ¹. Des intentions claires, louables mais... ambitieuses.

UTILISÉES À DES FINS PÉDAGOGIQUES, LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) PEUVENT CONTRIBUER À DÉVELOPPER, CHEZ LES ÉLÈVES, LES HABILÉTÉS INTELLECTUELLES, L'ESPRIT CRITIQUE, L'ART DE RÉSOUDRE DES PROBLÈMES ET LA FACULTÉ DE COMMUNIQUER. L'ÉCOLE DOIT S'OUVRIR RÉSOLUMENT À CES TECHNOLOGIES, AFIN DE PROFITER PLEINEMENT DE LEUR INCROYABLE POTENTIEL EN MATIÈRE DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DU SAVOIR.

LES TIC FACILITENT L'ACQUISITION D'UNE DÉMARCHE INTELLECTUELLE TRANSDISCIPLINAIRE ET DE COMPÉTENCES GÉNÉRALES LIÉES À LA SÉLECTION, AU TRAITEMENT ET À L'ANALYSE CRITIQUE DE L'INFORMATION. D'AUTRES COMPÉTENCES, PLUS PARTICULIÈRES, ONT TRAIT À L'UTILISATION DE LOGICIELS-OUTILS (TRAITEMENT DE TEXTES, TABLEUR, ÉDITEUR GRAPHIQUE, ETC.) OU AU DÉVELOPPEMENT D'HABILÉTÉS PERMETTANT DE NAVIGUER SUR DIVERS RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION (MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE, INTERNET, ETC.). GRÂCE À CES OUTILS, LES ÉLÈVES POURRAIENT FAIRE LEUR APPRENTISSAGE SCOLAIRE DE FAÇON DIFFÉRENTE.

L'AMPLEUR DU DÉFI POSÉ PAR L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES À L'ÉCOLE EXIGE UN ENGAGEMENT DÉTERMINÉ DE LA PART DE NOMBREUX PARTENAIRES. PAR LEUR POSITION STRATÉGIQUE AUPRÈS DES ÉLÈVES, LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS SONT APPELÉS À JOUER UN RÔLE CLÉ DANS CETTE INTÉGRATION. ILS AURONT À CHOISIR ET À APPLIQUER LES MOYENS NÉCESSAIRES À L'ÉVOLUTION EN PROFONDEUR DE LEUR ENSEIGNEMENT. ILS AURONT À SE PRÉOCCUPER AU PREMIER TITRE DE LEUR PROPRE COMPÉTENCE À CONCEVOIR ET À IMPLANTER LES CHANGEMENTS DE MÉTHODE QUI S'IMPOSENT.

Plan école

Malgré les prétentions du MEQ, le fait d'exiger de chaque école et de chaque commission scolaire un plan d'intégration et de développement des technologies de l'information et de la communication ne semble pas une garantie quant au succès de ce projet.

On peut découvrir quelques-uns de ces plans dans Internet qui sont très bien faits, mais il y en a d'autres qui ne sont souvent remplis que... de bonnes intentions.

- Avec les personnels des écoles et des centres de formation, analyser les besoins et entreprendre les actions nécessaires pour réaliser dans leur milieu l'orientation générale de la commission scolaire dans ce dossier.
- Développer chez tous les personnels de la commission scolaire la capacité à utiliser les TIC autant en pédagogie qu'en administration.
- Favoriser chez les enseignantes et les enseignants le développement de stratégies d'interventions pédagogiques adaptées qui utilisent le potentiel des technologies de l'information et de la communication.

De plus, bien des commissions scolaires et des écoles ont limité leur plan à quelques énoncés généraux pour accorder toute leur attention à la liste du matériel qui serait acheté grâce à la subvention. C'était l'occasion de « rajeunir » le parc d'ordinateurs. C'est ainsi que des appareils moins performants ont été mis à la disposition des élèves alors que le nouveau matériel prenait la direction tantôt du bureau d'un administrateur, tantôt d'une secrétaire, ou encore était relégué à la bibliothèque.

Formation

Dans bien des cas, souvent faute de temps, les enseignants, qui n'ont pas été consultés, si ce n'est par l'intermédiaire d'un petit comité de « mordus », et n'ont pas participé à la préparation du plan école, se rendent compte aujourd'hui que quelque 60 millions sont dépensés chaque année pour la quincaillerie, le réseautage ou le développement des services techniques. Mais il n'y a rien pour la formation des enseignants si ce n'est de belles recommandations. Par exemple, les universités ont été invitées à inclure cette formation dans leurs programmes.

LES PROGRAMMES DE FORMATION DES MAÎTRES DEVRAIENT ACCORDER UNE PLACE IMPORTANTE AUX TIC ET FAVORISER LEUR UTILISATION LE PLUS SOUVENT POSSIBLE DANS LES DIFFÉRENTS COURS OFFERTS.

C'est sur une telle formation que compte cette commission scolaire qui précise qu'il faudra « s'assurer qu'à compter de juillet 1997, le nouveau personnel possède ou s'engage à posséder dans les six mois de leur engagement les connaissances et habiletés minimales nécessaires à l'utilisation et l'intégration des TIC dans leurs activités au travail ».

Quant aux commissions scolaires, elles ne peuvent utiliser les subventions à cette fin. Pour former le personnel en place, le MEQ leur recommande d'adapter leurs budgets de perfectionnement à ces nouveaux besoins,

alors que ces mêmes budgets ont subi de sévères coupures. Le besoin est cependant évident et clairement défini, notamment par l'AQPF.

LES ENSEIGNANTS EN EXERCICE DEVRAIENT ÊTRE SOUTENUS DANS LEUR APPROPRIATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DEVRAIENT POUVOIR AVOIR ACCÈS FACILEMENT À DES SÉANCES DE FORMATION, AFIN D'ÊTRE EN MESURE D'INTÉGRER PROGRESSIVEMENT ET ADÉQUATEMENT CES NOUVELLES RESSOURCES À LEUR ENSEIGNEMENT. TOUTEFOIS, IL FAUDRAIT INNOVER DANS LES FAÇONS D'ASSURER CETTE FORMATION CONTINUE (AUTO-FORMATION À L'AIDE D'UN RÉSEAU TECHNOLOGIQUE, JUMELAGE D'ENSEIGNANTS OU D'ÉLÈVES AVEC DES ENSEIGNANTS, ETC.) AFIN D'ÉVITER DES SURCHARGES DE TÂCHE AU PERSONNEL ENSEIGNANT².

Échec ou réajustement

Cette absence d'objectifs de formation des divers intervenants dans le plan d'intervention du ministère sera lourde de conséquences. À moins de ne vouloir favoriser que les groupes les plus motivés, et souvent les plus riches, on ne peut certainement pas affirmer que le virage technologique soit bien pris. Surtout, il risque de ne pas avoir sa dimension universelle en ne mettant pas les mêmes ressources au service de tous.

Il faudrait donc que le ministère fasse le plus rapidement possible un bilan clair et complet de la situation. Le MEQ ne devrait pas se contenter de publier des statistiques qui font croire que les objectifs seront atteints. Il doit analyser la situation qui existe réellement dans les commissions scolaires, exiger de vrais plans école et proposer des actions concrètes afin que, dans toutes les écoles, tous les élèves bénéficient des mêmes chances de prendre le virage technologique, c'est-à-dire d'atteindre tous les objectifs énoncés dans le plan d'intervention.

* Enseignant, École secondaire De Mortagne

Notes

1. *Les technologies de l'information et de la communication en éducation*. Plan d'intervention. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire, formation générale des jeunes et des adultes, Ministère de l'Éducation, 26 juin 1996.
2. Position officielle présentée par l'Association québécoise des professeures et professeurs de français sur *L'impact des technologies de l'information et des communications sur l'apprentissage et l'utilisation du français*, lors de son 30^e congrès annuel, à Québec, en novembre 1997.